



Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE

N°740
Janvier 2019



32 avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 - Tél. 04 76 09 65 54 - e-mail : accueil@cgtisere.org - site : ud38.reference-syndicale.fr

SPECIAL FORMATION 2019

SOMMAIRE

2

à voir ... à lire ...
La formation syndicale
pourquoi ?

3-4

Calendrier des formations
2019

5-6

Le contenu des formations

6

Mobilisation des
organismes sociaux

7

Du jaune citron
à l'effet Macron...



Suivez-nous sur facebook :
www.facebook.com/CGT38/



@cgt_38_Isere

nouveau site internet :
ud38.reference-syndicale.fr

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimé par nos soins

N° CPPAP
0221 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670



ÉDITO

Fin 2018 a été ponctuée par des AG pour débattre au sujet des Gilets Jaunes mais aussi par des manifs et des grèves appelées par la CGT pour porter nos revendications. Il nous fallait déjà penser à 2019 et nous y avons travaillé.

En ce début d'année, je vous parlerai donc, d'abord en tant qu'administratrice/trésorière de l'Union Départementale, pour vous rappeler tout simplement qu'il nous faut, dans TOUS les syndicats, penser à clôturer l'exercice 2018 (2016 et/ou 2017 si ce n'est pas encore fait...).

Vous avez reçu vos étrennes de fin d'année et vous allez les dépenser, c'est bien !!! Pour les syndicats, c'est pareil : vous avez reçu les cotisations, vous avez clôturé ou allez clôturer l'exercice, il va falloir faire les reversements de cotisation et prévoir le budget 2019.

Mais en parallèle, et c'est primordial pour l'organisation, il faut que TOUS les syndicats effectuent la PUBLICATION de leurs comptes au Journal Officiel, il en va de la représentativité de la CGT.

Vous êtes dans un syndicat CGT, vous êtes donc acteur/décideur mais cela n'empêche pas de suivre des règles. L'obligation de publier ses comptes découle de la loi sur la Représentativité du 20 Août 2008 dont tout syndicat pour être REPRESENTATIF doit respecter 7 critères dont 4 d'entre eux sont :

- Les effectifs d'adhérents et les cotisations
- La transparence financière, d'où la publication des comptes
- L'indépendance
- Le respect des valeurs républicaines



Pour vous aider dans ce travail de trésorier, vous verrez dans ce bulletin que nous avons ajouté dans notre calendrier des formations, une formation «Outil du trésorier» et une formation «CFC» pour les commissions financières de contrôle. Je vous informe aussi que la confédération CGT a élaboré une formation «Politique financière» pour les trésoriers des syndicats qui peut énormément vous aider.

Nouvelle année, nouveaux élus-es, nouveau calendrier des Formations Syndicales ...

Je vous parlerai donc maintenant en tant que responsable à la formation syndicale. 2019 verra son offre de stages un peu bouleversée par les changements radicaux intervenus selon les ordonnances Macron pour les Instances Représentatives du Personnel qui deviendront des élus CSE.

Evidemment, le droit, qui est aussi un devoir de participer à la vie syndicale, ne se concrétise pas de la même manière pour toutes et tous. L'important, c'est que chacun-e soit à l'aise et en capacité de jouer pleinement son rôle, là où il est, pour lui-même et pour l'efficacité de la CGT.

La formation syndicale permet de transmettre aux adhérents de la CGT les connaissances et les expériences nécessaires pour mener l'activité syndicale CGT dans et hors de l'entreprise.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019 À TOUTES ET A TOUS

ET BONNES FORMATIONS !!!

Nathalie Serrat
Administratrice UD CGT 38

à voir



à lire

Proposition bibliographique au service du combat idéologique.

Pourquoi les riches sont-ils de plus en plus riches, et les pauvres de plus en plus pauvres ? - Mon premier manuel de pensée critique, par Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon

Les Pinçon-Charlots sont un couple de sociologues spécialisés dans l'étude des élites et les modes de la reproduction des élites (chère à Pierre Bourdieu).

Avec ce manuel destiné aux enfants, nous découvrons ou redécouvrons les bases inégalitaires de la société capitaliste. Par le biais d'une présentation imagée et accompagnée d'illustrations, ce petit livre est une très bonne porte d'entrée dans une réflexion critique plus poussée, un très bon second souffle ou tout simplement un bon outil pour passer le flambeau aux nouveaux syndiqués, à nos familles.

L'approche des sociologues se fait sans dogmatisme ni colère. Ils présentent les notions de capital social, d'inégalité, de riches et ultra-riches, s'interroge sur la place de chacun-e dans notre société. Livre très utile et ludique pour débattre. Et livre «moderne» puisqu'il explique l'idée libérale du ruissellement. Ensuite, après la critique viendra le temps des propositions.

Fabien Gaget
Secrétariat de l'UD 38

La formation syndicale pourquoi ?

Pour être efficace, tout simplement

Pour équiper nos syndiqués, militants, dirigeants en savoirs et savoir-faire pour agir, mener et conduire leur activité, et remplir leur mandat.

Il nous faut des syndiqués qui assument des responsabilités à tous les niveaux de l'Organisation. Ils et elles sont élus sur la base de la confiance que les autres leur accordent, mais cela ne dispense pas d'acquérir les connaissances et plus largement les capacités indispensables à la réussite de la mission qui leur est confiée.

Aujourd'hui, c'est devenu déterminant. Parce que le champ du syndicalisme s'élargit, les questions se complexifient, le salariat s'est beaucoup diversifié.

Tout cela donne à la formation syndicale une place nouvelle et un rôle différent.

La formation syndicale comment ?

Tout participant à des formations est au centre de la construction de ses connaissances.

La formation syndicale, ce n'est pas l'école ! Il y a des syndiqués rassemblés dans une même volonté de s'écouter, de partager leurs savoirs et leurs pratiques.

Toutes les méthodes utilisées par les formateurs, qui sont souvent des syndiqués eux aussi, permettent à chacune et à chacun d'être à l'aise pour apprendre.

Le but est de favoriser son implication dans la vie syndicale, d'agir en en percevant le sens et la finalité.

La formation syndicale, c'est s'enrichir du collectif et y prendre du plaisir !

La formation syndicale pour qui ?

Pour tous les syndiqués, les militants, les dirigeants.

C'est un droit qui doit pouvoir s'exercer dès leur adhésion et tout au long de leur vie syndicale.

Il y a des choses à savoir, à comprendre (comment fonctionne l'entreprise, la société en général et le sens des décisions ou propositions patronales ou des pouvoirs publics, le rôle des syndicats, la nature et le sens de leurs propositions, le rôle des élus, les droits des salariés ...) et aussi des choses à savoir faire, surtout si on exerce une responsabilité particulière.

Pour acquérir ces savoirs et savoir-faire, il y a trois vecteurs qui doivent se conjuguer :

- La pratique : c'est en forgeant qu'on devient forgeron ;
- La lecture de la presse syndicale : une femme, un homme informé en vaut deux ;
- Et la formation syndicale ...

Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie syndicale constitue un enjeu majeur pour que la CGT atteigne les objectifs qu'elle se fixe.

La formation syndicale de l'UD vous propose de vous équiper pour agir en 3 grands axes :

- ➡ Vous **OUTILLER** pour être acteur toute votre vie
- ➡ Vous **OUTILLER** dans votre mandat
- ➡ Vous **OUTILLER** dans votre responsabilité

CALENDRIER DES FORMATIONS

2019

OUTILLER POUR ÊTRE ACTEUR TOUTE SA VIE

NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
STAGE D'ACCUEIL		5 MARS	VOIRON
		12 FEVRIER	PONT DE CHERUY
		22 MARS	UL GRENOBLE *
		4 AVRIL	PONT DE CLAIX
		11 AVRIL	GRESIVAUDAN
		10 OCTOBRE	PONT DE CLAIX
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
NIVEAU 1	TRONC COMMUN	DU 18 AU 22 MARS	UL GRENOBLE *
	TRONC COMMUN	DU 13 AU 17 MAI	VOIRON
	TRONC COMMUN	DU 20 AU 24 MAI	UL GRENOBLE *
	TRONC COMMUN	DU 3 AU 7 JUIN	PT DE CLAIX/UL GRENOBLE *
	TRONC COMMUN	DU 3 AU 7 JUIN	GRESIVAUDAN
	TRONC COMMUN	DU 4 AU 8 NOVEMBRE	UL GRENOBLE *
	TRONC COMMUN	DU 4 AU 8 NOVEMBRE	BOURGOIN
	TRONC COMMUN	A DEFINIR	ROUSSILLON / VIENNE
	TRONC COMMUN	A DEFINIR	NORD ISÈRE
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
NIVEAU 2	1 ^{ère} PARTIE	DU 30 SEPT. AU 4 OCTOBRE	GRENOBLE
	2 ^{ème} PARTIE	DU 8 AU 12 AVRIL	GRENOBLE

OUTILLER AU MANDAT

NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
DÉLÉGUÉ SYNDICAL	DS	DU 25 AU 29 MARS	GRENOBLE
		DU 24 AU 28 JUIN	BOURGOIN
		DU 14 AU 18 OCTOBRE	VOIRON
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
MISE EN PLACE CSE PROTOCOLE ACCORD PRÉÉLECTORAL	PAP	DU 23 AU 24 JANVIER	GRENOBLE
	CSE	11 FEVRIER	PONT DE CLAIX
	CSE/PAP	DU 20 AU 22 FEVRIER	VOIRON
	CSE/PAP	DU 6 AU 8 MARS	BOURGOIN
	CSE/PAP	DU 3 AU 5 AVRIL	ROUSSILLON
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
ÉCO CSE	ÉCONOMIQUE CSE	DU 11 AU 15 FEVRIER	GRENOBLE
		DU 3 AU 7 JUIN	VOIRON
		DU 3 AU 7 JUIN	BOURGOIN
		DU 14 AU 18 OCTOBRE	GRENOBLE
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
SSCT	SANTÉ/SÉCURITÉ CONDITION TRAVAIL	DU 13 AU 17 MAI	GRENOBLE
		DU 7 AU 11 OCTOBRE	VOIRON
		A DEFINIR	ROUSSILLON / VIENNE
		DU 18 AU 22 NOVEMBRE	GRENOBLE
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
ORGANISATION / VIE SYNDICALE		19 NOVEMBRE	GRESIVAUDAN
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
CODE DU TRAVAIL À LA PORTÉE DES MILITANTS		DU 14 AU 15 OCTOBRE	BOURGOIN
		DU 12 AU 13 NOVEMBRE	GRENOBLE
NATURE DU STAGE		DATE	LIEU
SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT-AGEFIPH)	ANALYSE SITUATIONS DE TRAVAIL / LEAN	DU 26 AU 27 MARS	VOIRON
	ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES PROFESSIONNELLES	DU 21 AU 22 MAI	GRENOBLE
	INAPTITUDE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	DU 5 AU 7 NOVEMBRE	GRENOBLE

CALENDRIER DES FORMATIONS

OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
OUTIL DU TRÉSORIER	DU 2 AU 3 OCTOBRE	GRENOBLE
COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE	FIN JANVIER (3 jrs)	GRENOBLE
NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
COGITIEL	DU 11 AU 12 MARS	VOIRON
	DU 25 AU 26 JUIN	UL GRENOBLE *
	DU 9 AU 10 SEPTEMBRE	VOIRON
NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
COMMUNICATION IES	DU 24 AU 26 JUIN	VOIRON
TECHNIQUE DE NÉGOCIATION IES	DU 9 AU 11 OCTOBRE	GRENOBLE
NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
COMBATTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE	DU 6 AU 7 MARS	VOIRON
	DU 2 AU 3 AVRIL	BOURGOIN
	DU 14 AU 15 NOVEMBRE	GRENOBLE
NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
JOURNÉES D'ÉTUDE	SÉCURITÉ SOCIALE / SANTÉ GRATUITÉ DES TRANSPORTS RETRAITES DROITS DES FEMMES (thème à définir)	
NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
FORMATION DE FORMATEUR	DU 3 AU 7 JUIN	GRENOBLE (en internat)

JURIDIQUE

(Réservé aux conseillers prud'homaux)

NATURE DU STAGE	DATE	LIEU
PRUDIS	SESSION 3 MODULE 2	DU 4 AU 8 FÉVRIER
	SESSION 3 MODULE 2	DU 11 AU 15 MARS
	BCO	DU 8 AU 12 AVRIL
	BCO	DU 13 AU 17 MAI
	2 ^{ème} semestre à définir	
		BOURGOIN
		GRENOBLE

Les **inscriptions** sont à transmettre à l'**UD CGT** à l'aide du **bulletin d'inscription** qui sera joint avec chaque annonce de stages mensuelle et au plus tard un mois avant la date de début des stages. Seules les inscriptions reçues sur ce formulaire (dûment rempli) seront prises en compte.

Le coût des formations ne doit pas être un frein à la formation; Il est fixé à : 30€/jour/stagiaire, hors formations ECO CSE et SSCT (des devis sont établis auparavant), et formations PRUDIS, CARSAT et AGEFIPH qui sont gratuites (subventionnées par ailleurs). Si votre syndicat connaît des difficultés pour régler le coût du stage, il est **impératif** de prendre contact avec son UL, sa Profession ou l'UD en dernier recours avant de finaliser l'inscription.

Les Stages ECO CSE (ex ECO CE) et SSCT (ex CHSCT) sont des outils, entièrement refondus suite aux ordonnances Macron. Nous devons nous emparer notamment du stage SSCT comme un levier pour l'amélioration des conditions de travail, sur la mise en place de nouvelles organisations du travail, prenant en compte les besoins et le respect de la santé au travail. Il est entièrement pris en charge par l'entreprise.

- ▶ Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an,
- ▶ Le salarié bénéficiant du congé formation a droit au maintien total de sa rémunération,
- ▶ 1 seul courrier doit être remis à l'employeur : la demande de congé formation stipulant les dates de formation et ce au plus tard un mois avant la date de début du stage (hors accord d'entreprise autre),
- ▶ Le stagiaire doit adresser simultanément à l'organisateur du stage (UL, UD, ...) la fiche d'inscription dûment remplie et validée par son syndicat.

* LES FORMATIONS À L'**UL DE GRENOBLE** SONT GÉRÉES PAR L'UL DE GRENOBLE (adresser vos demandes à : virginie@cgtisere.org)

3

FAMILLES DE FORMATION CGT

Les stages sont classés selon trois familles de formations CGT :

- ➡ «OUTILLER pour être acteur toute sa vie»
- ➡ «OUTILLER pour le mandat»
- ➡ «OUTILLER pour la responsabilité»

STAGE D'ACCUEIL (FANS)

DURÉE : 1 JOUR
PUBLIC : TOUS LES SYNDIQUÉS
OBJECTIF : FAIRE EN SORTE QU'À LA FIN DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS AIENT REÇU UN PREMIER BAGAGE LEUR PERMETTANT DE COMMENCER À PARTICIPER À LA VIE SYNDICALE.

NIVEAU 1 – TRONC COMMUN

DURÉE : 5 JOURS
PUBLIC : TOUS LES SYNDIQUÉS
OBJECTIF : DÉCIDER ET PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DE SON ORGANISATION, EN COMMENÇANT PAR SON SYNDICAT.
CONTENU : - DIVERSITÉ DU SALARIAT
- ÉLABORATION DES REVENDICATIONS
- FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ
- LE SYNDICALISME ET LES ORIENTATIONS DE LA CGT

NIVEAU 2 – TRONC COMMUN

DURÉE : 2 PARTIES DE 5 JOURS
PUBLIC : LES MILITANTS DE LA CGT
OBJECTIF : POURSUIVRE LA CONSTRUCTION ET L'ÉLARGISSEMENT DES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR L'EFFICACITÉ DE LEUR ACTIVITÉ ET LEUR PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LEUR STRUCTURE.
CONTENU : **PARTIE 1 :** 5 JOURS
LA CGT, TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL, LE SYSTÈME CAPITALISTE, SA CRISE / NOS SOLUTIONS, CONSTRUIRE LE RAPPORT DE FORCE.
PARTIE 2 : 5 JOURS
MONDIALISATION, CLÉS D'ANALYSE, INSTITUTIONS INTERNATIONALES. INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET INTERVENTIONS SYNDICALES. EMPLOI INDUSTRIEL, SERVICES, SERVICES PUBLICS.

STAGE DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

DURÉE : 5 JOURS
PUBLIC : - ESSENTIELLEMENT DU PRIVÉ
- MILITANTS DESIGNÉS COMME DÉLÉGUÉS SYNDICAUX
OBJECTIF : ÊTRE EN CAPACITÉ DE DÉFINIR LES ACTIONS ENTREPRENDRE POUR METTRE LA DÉMARCHÉ DE LA CGT DANS LE CADRE DE SON MANDAT
CONTENU : METTRE EN ŒUVRE LA DÉMARCHÉ CGT POUR CONSTRUIRE ET NOURRIR LE RAPPORT DE FORCE LA TRANSFORMATION DU RAPPORT DE FORCE DANS LA NÉGOCIATION

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE – CSE PROTOCOLE ACCORD PRÉLECTORAL – PAP

DURÉE : 1 OU 2 JOURS
PUBLIC : PROCHAINS ÉLUS CSE ESSENTIELLEMENT DU PRIVÉ
OBJECTIF : COMMENT SE PRÉPARER AUX BOULEVERSEMENTS DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL (IRP)
CONTENU : LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - LES NOUVELLES MODALITÉS DE LA NÉGOCIATION ET DES ACCORDS AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

ÉCONOMIQUE CSE (ECO CSE)

DURÉE : 5 JOURS
PUBLIC : ÉLUS TITULAIRES DES CSE
OBJECTIF : APPROFONDIR, ACTUALISER LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SYNDICAUX, RELATIONNELS NÉCESSAIRES POUR L'EXERCICE DU MANDAT.
CONTENU : LE RÔLE DU CSE
ANTICIPATION DES MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES. COMPRENDRE LES COMPTES DE L'ENTREPRISE, OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ESSENTIELLES, LES ENJEUX.
INFORMATION ET CONSULTATION DU CSE. LE RÔLE DE L'EXPERT. BASE DE DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. GESTION FINANCIÈRE DU CSE. LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

SANTÉ - SÉCURITÉ - CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

DURÉE : 5 JOURS
PUBLIC : ÉLUS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS CSE
OBJECTIF : ÊTRE EN CAPACITÉ DE DÉFINIR LES ACTIONS À ENTREPRENDRE DANS LE CADRE DE SON MANDAT SSCT AVEC LA DÉMARCHÉ CGT.
CONTENU : APPROCHE LÉGALE ET SYNDICALE DES TERMES TRAVAIL, SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL, PRÉVENTION ET SUR LES ENJEUX DANS L'ENTREPRISE.
TROIS MISSIONS GÉNÉRALES PRÉCISÉES PAR LE CODE DU TRAVAIL, APPROCHE SYNDICALE DU MANDAT ET LES MISSIONS QUE LA CGT ATTRIBUE AUX STAGIAIRES.
DROITS ET MOYENS DE L'ÉLU AU SSCT. DIFFÉRENTS MEMBRES ET INTERLOCUTEURS, FONCTIONNEMENT DU SSCT ET DÉMARCHÉ SYNDICALE.
DÉMARCHÉ À METTRE EN ŒUVRE, OUTILS ET RESSOURCES À MOBILISER EN CAS D'ACCIDENT ET POUR DÉVELOPPER LA PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE.

COGITIEL

DURÉE : 2 JOURS
PUBLIC : UTILISATEURS DU COGITIEL, SECRÉTAIRES DE SYNDICAT
OBJECTIF : MAÎTRISE DU COGITIEL
CONTENU :
- APPRENTISSAGE DU LOGICIEL DE LA CGT : LE COGITIEL
- GESTION DES ADHÉRENTS ET DES COTISATIONS
- REVERSEMENT DES COTISATIONS AUPRÈS DE COGÉTISE

OUTIL DU TRÉSORIER

DURÉE : 2 JOURS

PUBLIC : SECRÉTAIRES DE SYNDICAT, TRÉSORIER, RESPONSABLES A LA POLITIQUE FINANCIÈRE

OBJECTIFS : CONNAITRE LES 7 CRITÈRES SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ, ÊTRE EN CAPACITÉ DE TENIR UNE COMPTABILITÉ POUR RÉPONDRE À UN DES CRITÈRES «TRANSPARENCE FINANCIÈRE», SAVOIR UTILISER LE LOGICIEL «OUTIL DU TRÉSORIER»

CONTENU :

- RAPPEL SUR LES STRUCTURES DE LA CGT (CIRCUIT DES COTISATIONS, LOI 2008 SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ AVEC LES NOUVELLES OBLIGATIONS COMPTABLES)
- RÈGLES DE VIE FINANCIÈRES DU SYNDICAT (COMMISSION DE CONTRÔLE, STATUT...)
- UTILISATION DU LOGICIEL « OUTIL DU TRÉSORIER » (POINT DE DÉPART, DÉPENSES/RECETTES, BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS) SUIVANT LA TAILLE DU SYNDICAT.

COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE

DURÉE : 2 JOURS

PUBLIC : ÉLUS CFC ET SECRÉTAIRES DE SYNDICAT

OBJECTIFS : CONNAITRE L'ENSEMBLE DE L'ENVIRONNEMENT FINANCIER, CECI AFIN D'AIDER AU MIEUX L'ORGANISATION ET S'APPROPRIER LA LOI DE 2008 ET SES ENJEUX DANS LE DOMAINE DES FINANCES ET DE LA PUBLICATION DES COMPTES.

CONTENU : IDENTIFIER LES 3 MISSIONS DES MEMBRES D'UNE COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE ET DONNER LES CAPACITÉS POUR DÉTERMINER LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT CONFORMEMENT AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET A NOS ORIENTATIONS

COMMUNICATION

DURÉE : 3 JOURS

PUBLIC : TOUS LES SYNDIQUÉS

OBJECTIFS : MIEUX INFORMER, RELAYER ET AMPLIFIER L'INFORMATION ORALEMENT ET PAR ÉCRIT

CONTENU : EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES DE GRENOBLE (IES)

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION

DURÉE : 3 JOURS

PUBLIC : LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX (DS), LES ÉLUS CGT

OBJECTIF : AMÉLIORER SA TECHNIQUE DE NÉGOCIATION

CONTENU : DONNER DES OUTILS POUR MIEUX NÉGOCIER ET GAGNER !

FORMATION DE FORMATEURS

DURÉE : 5 JOURS EN INTERNAT

PUBLIC : FORMATEURS ET FUTURS FORMATEURS ; PERSONNES SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR ET/OU ANIMER DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE.

OBJECTIF : LES STAGIAIRES SERONT OUTILLÉS POUR ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE CGT DÉJÀ CONSTRUITE

CONTENU :

- L'ACCUEIL DANS UNE FORMATION SYNDICALE ;
- LES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION SYNDICALE CGT ;
- LES PRATIQUES EN FORMATION SYNDICALE ;
- LA COMMUNICATION EN FORMATION SYNDICALE

...ET DE NOMBREUSES JOURNÉES D'ÉTUDE :

- COMBATTRE LES IDÉES D'EXTREME DROITE (SUR 2 JOURS)
- SECURITÉ SOCIALE / SANTÉ
- GRATUITÉ DES TRANSPORTS
- RETRAITES
- DROITS DES FEMMES (THEME A DEFINIR)

Mobilisation des organismes sociaux

Le syndicat SINECOS CGT 38 qui regroupe les syndiqué-e-s de la CAF et de la CPAM de l'Isère a mené une action d'informations à destination des allocataires et des assuré-e-s le mardi 18 décembre 2018.

Le syndicat dénonce la déshumanisation du travail tout comme la dégradation de la qualité du service rendu aux usagers.

Les organismes sociaux que sont les CPAM et les CAF sont gérés par des Conventions d'Objectifs et de Gestion depuis 1997. Ces COG ne permettent plus la prise en compte des besoins des assuré-e-s et/ou allocataires, mais visent à faire des économies sur la protection sociale. Les effectifs des salarié-e-s des CPAM et des CAF ne cessent de diminuer, alors que le nombre d'usagers augmente. Il est impossible de «faire plus avec moins» surtout dans le domaine de la santé ou du social. Le syndicat revendique des embauches suffisantes et pérennes en vue de maintenir une relation de proximité et de qualité avec les usagers dans un but de garantir l'accès aux droits.

Notre système de protection sociale (inspiré par le Conseil National de la Résistance), est fondé sur les principes de solidarité, d'universalité, de démocratie et son financement est assis sur la richesse créée par le travail. Alors que le gouvernement choisit d'offrir au patronat des sommes colossales (via le CICE entre autre), le SINECOS CGT 38 revendique des salaires plus décents pour permettre de «cotiser selon ses moyens et de recevoir selon ses besoins» conformément au précepte d'Ambroise Croizat.

Karen Mantovani - Sinecos CGT 38





DU JAUNE CITRON À L'EFFET MACRON, LE MIROIR AUX ALOUETTES POPULISTE

Les fêtes de fin d'année auront permis à chacun de pouvoir se ressourcer et de passer des moments en famille, entre amis. Même si nous avons toujours une pensée ou des gestes de solidarité vis-à-vis des plus fragiles que notre société laisse pour compte.

Les déclarations du Président, du Premier ministre, n'y feront d'ailleurs rien puisque la logique est de ne rien céder, malgré de belles paroles, tout en donnant l'apparence de la fermeté et de la concession.

Concessions aux revendications des Gilets jaunes et à la colère de 80% de la population qui n'en finit pas de galérer pour boucler les fins de mois. Mais ces concessions sont belles et bien un artifice de mesures libérales, enrobées d'idéologie sécuritaire.

Trois points essentiels dans le discours :

D'abord la **CSG**, avec l'annulation de l'augmentation de la CSG pour les retraité-es gagnant entre 1200€ et 2000€ par mois : concrètement cela ne répond pas aux attentes des retraité-es qui galèrent pour payer des loyers exorbitants déconnectés de leurs revenus ; cela revient à créer une 4ème tranche entre le taux normal et le taux réduit à 6,6%. Selon le gouvernement, le taux de 8,3% payé par 60% des retraité-es en 2018 passerait à 30% et impacterait les recettes de la Sécu - sans compensation - à hauteur de 1,5 milliard d'euros, ce qui conduirait soit à de nouvelles coupes budgétaires soit à emprunter sur les marchés financiers.

Pour la CGT, le financement de la Sécurité sociale doit être transformé en profondeur en reposant sur des cotisations sociales assises sur le salaire socialisé. Le gouvernement doit revenir sur les exonérations de cotisations sociales (80 milliards d'euros) et annuler l'augmentation de la CSG intervenue en 2018 pour tous les retraité-es. Les pensions de retraite, tout comme la complémentaire, doivent être réévaluées en s'appuyant sur la progressivité du salaire médian et non pas sur l'indice des prix.

Les primes (intéressement, participation...) doivent être également soumises à cotisations sociales et compter pour la retraite. L'assiette de cotisation doit également s'élargir aux dividendes versés par les entreprises aux actionnaires ainsi qu'aux intérêts qu'elles payent aux banques.

Autre miroir aux alouettes, avec la **prétendue augmentation du Smic** de 100€ par mois. Non seulement ce dernier ne sera pas revalorisé au-delà de 1,8% (25€ brut/mois), comme la loi l'impose, mais dans son calcul le gouvernement additionne la baisse des cotisations salariales assurance-chômage, la revalorisation de la prime d'activité intervenue en octobre et l'anticipation des revalorisations annuelles (de 20€) déjà programmée pour 2019 à 2021.



Cette prime, ce n'est pas du salaire et tou-tes n'en bénéficieront pas. C'est une prestation financée par le budget de l'état et versée par les caisses d'allocations familiales. Elle n'est pas prise en compte dans le calcul de la retraite. Elle est attribuée sous conditions de ressources en tenant compte de celles du conjoint. La CGT exige la revalorisation immédiate du Smic brut de 300€ pour permettre à chacun de vivre dignement.

Contrairement à l'idéologie dominante arguant l'impact négatif sur la compétitivité sous le prétexte d'un «coût du travail» trop élevé, nous y opposons le coût du capital : vrai problème de l'économie française qui rémunère les actionnaires au détriment de l'investissement, de la création d'emploi, du développement de la qualification des salarié-es.

Une revalorisation massive des salaires, passant par la hausse du Smic, est donc indispensable.

Enfin, la **défisicalisation et «désocialisation» des heures supplémentaires**. Rien de plus démagogique et antisocial. Les gains obtenus sur les heures supplémentaires seraient exonérés de l'impôt sur le revenu et le salarié ne paierait plus de cotisations sociales au titre de sa part salariale. Un contresens économique, car cela a un effet négatif sur l'emploi en plus du coût supporté par le contribuable. Une aberration dans un pays qui compte plus de 9 millions de chômeurs et pour lequel on préfère faire travailler plus celles et ceux qui sont en activité au lieu de créer des emplois. Cela préfigure de la volonté du gouvernement d'en finir à moyen terme avec l'ensemble des cotisations sociales (salariale et patronale) en découpant mesurette par mesurette le financement de notre protection sociale (évaluée à -1,3 milliard d'euros par an pour la Sécu). Selon les évaluations de l'OFCE, entre 19 000 et 44 000 emplois pourraient être détruits suite à cette mesure.

Outre la revalorisation de tous les salaires, de l'application de l'égalité professionnelle, la CGT revendique la réduction du temps de travail pour tou-tes pouvoir travailler, mieux et moins.

Nicolas Benoit
Secrétaire général



POUR QUE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES DEVIENNE UNE RÉALITÉ

On y croit !

Mais que le chemin est long pour y parvenir.

Avec la loi Avenir professionnel, l'objectif est désormais d'identifier, réduire et supprimer les écarts injustifiés à poste équivalent. Comment les élus peuvent-ils se saisir de cette ambition et peser sur sa mise en œuvre dans leur entreprise ?

CONSTAT : Selon les chiffres officiels, l'écart de rémunération est de 24% en défaveur des femmes au cours d'une carrière. La loi prévoit désormais de passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultat qui concernera toutes les entreprises de plus de 50 salarié.e.s. Les modalités et la méthodologie doivent faire l'objet d'un prochain décret... toujours en cours...

VOUS SOUHAITEZ VOUS EMPARER DE CE SUJET DÈS AUJOURD'HUI ?

Pour vous, l'égalité Femmes-Hommes constitue un enjeu stratégique dans votre entreprise : écarts de rémunération, évolutions de carrière, mixité des emplois, conditions de travail, emploi des femmes seniors... Vous voulez préparer vos prochaines NAO, dont les objectifs d'égalité professionnelle et salariale. Vous voulez négocier un accord sur l'égalité Femmes-Hommes...

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES SITUATIONS COMPARÉES DES FEMMES ET DES HOMMES POUR APPUYER VOTRE ACTION SYNDICALE

➤ Etape 1 : le cadrage

Une réunion de cadrage avec vous, représentant.e.s du personnel, nous permet d'identifier les attentes et les problématiques de votre entreprise.

➤ Etape 2 : Le recueil et le traitement d'informations

Nous collectons des données individuelles, et anonymisées, concernant aussi bien les rémunérations fixes et variables, les évolutions de carrière que les conditions d'emploi sur plusieurs années ou sur la formation...

➤ Etape 3 : Les entretiens

Cette phase prévoit des entretiens avec la DRH, le management et les salarié.e.s ainsi qu'avec vous, représentant.e.s du personnel, que vous soyez déjà ou non passé en CSE.

➤ Etape 4 : La présentation de nos travaux

Nous vous présentons nos travaux en réunion préparatoire et en réunion plénière et, le cas échéant, nous vous accompagnons dans la négociation de votre futur accord Egalité Femmes-Hommes.

